

Conditions de validité

Seuls l'association des produits et accessoires Placoplatre® et le respect des règles de mise en œuvre sont la garantie de résultats conformes aux procès-verbaux de classement et rapports d'essais. Le non respect de ces règles peut entraîner le refus de réception des ouvrages par le maître d'ouvrage, le bureau de contrôle ou la commission de sécurité, et la responsabilité de l'entreprise.



RAPPORT D'ESSAI ACOUSTIQUE EN LABORATOIRE



PLACOPLATRE

316 rue de Meaux
93410 Vaujours FRANCE

**Cloison 72/48 Habito® 13 + laine
minérale**

Ref: CAM 170072/AER-2_FR

Date d'émission: 6 mars 2018



RAPPORT D'ESSAI

Report of test

LIEU D'ESSAI

Place of test

**CHAMBRE D'ESSAI NORMALISÉE D'AUDIOTEC
C/JUANELO TURRIANO, 4. PARQUE
TECNOLÓGICO DE BOECILLO. BOECILLO.
(VALLADOLID) ESPAÑA**

ESSAI

Test

Mesure de laboratoire d'isolation acoustique à bruit aérien
d'une cloison composée de:

Cloison 72/48 – Habito® 13 avec laine de verre de 45 mm, constituée comme suit :
plaque de plâtre Habito® 13 (e = 12,5 mm ; largeur = 1200 mm) + ossature métallique
en acier galvanisé de 48 mm d'épaisseur (constituée de rails Stil® R48 et de
montants Stil® M48 à entraxe 600 mm) avec laine de verre PAR PRO 45 de Saint-
Gobain Isover (e = 45 mm) à l'intérieur + plaque de plâtre Habito® 13 (e = 12,5 mm ;
largeur = 1200 mm).

MÉTHODE D'ESSAI

Method of Test

UNE EN ISO 10140-2:2011

CLIENT

Customer

PLACOPLATRE

354 route de Meaux 93410 Vaujours (Francia)

DATE DE L'ESSAI:

Date of Issue

18 décembre 2017

Vérifié
Reviewed



Firmado digitalmente
por RAMOS RONCERO
ALVARO - 12407234E
Fecha: 2018.04.26
16:12:24 +02'00'

Signé.: Alvaro Ramos Roncero
Directeur technique du laboratoire

Technicien
Technician



Firmado
digitalmente por
BRAVO ARRANZ
DANIEL - 71931630G
Fecha: 2018.04.26
11:38:36 +02'00'

Fdo.: Daniel Bravo Arranz
Technicien du laboratoire

Este informe se expide de acuerdo con las condiciones de la acreditación concedida por ENAC que ha comprobado las capacidades de medida del Laboratorio.

Este informe no podrá ser reproducido parcialmente sin la aprobación por escrito del Laboratorio que lo emite y ENAC.

This report is issued in accordance with the conditions of accreditation granted by ENAC which has assessed the measurement capability of the Laboratory.

This report may not be partially reproduced, except with the prior written permission of the issuing Laboratory and ENAC.

CONTENU

1.- Objet du rapport.

2.- Procédure d'essai.

2.1.- Procédures et normes utilisées.

2.2.- Méthodologie et paramètres de l'essai.

2.3.- Instruments utilisés.

2.4.- Description de l'échantillon.

2.5.- Processus d'installation de l'échantillon.

2.6.- Caractéristiques et conditions d'essai.

2.7.- Photographies du montage.

3.- Résultats de l'isolation à bruit aérien.

1.- OBJET DU RAPPORT.

Evaluation en chambres d'essai normalisés d'isolation acoustique à bruit aérien, index de réduction sonore, R, d'un système constructif.

Cloison 72/48 – Habito® 13 avec laine de verre de 45 mm, constituée comme suit : plaque de plâtre Habito® 13 (e = 12,5 mm ; largeur = 1200 mm) + ossature métallique en acier galvanisé de 48 mm d'épaisseur (constituée de rails Stil® R48 et de montants Stil® M48 à entraxe 600 mm) avec laine de verre PAR PRO 45 de Saint-Gobain Isover (e = 45 mm) à l'intérieur + plaque de plâtre Habito® 13 (e = 12,5 mm ; largeur = 1200 mm).

Epaisseur nominale de la cloison : 72 mm

2.- PROCÉDURE D'ESSAI.

2.1- Procédures et normes utilisées.

- *L'essai réalisé et présenté ici, a été élaboré en appliquant les dispositions prévues dans la Norme UNE-EN ISO 10140-2:2011 (Mesure dans laboratoire de l'isolation acoustique de bruit aérien des éléments de construction).*
- *Directives supplémentaires énoncées dans la norme UNE EN 16703: 2015. Acoustique Code d'essai pour les systèmes à panneaux secs de plaques de plâtre avec des montants en acier. Isolation acoustique de bruit aérien.*

- *Il a été également appliqué la procédure de mesure et les calculs indiqués dans la procédure spécifique PE-36 du Laboratoire d'acoustique d'AUDIOTEC.*

2.2- Méthodologie et paramètres de l'essai.

Pour cet essai a été généré un bruit rose avec deux positions de source dans la chambre émettrice, situées à 0,7m des murs existants, et sur un trépied.

Pour chaque position de la source, ont été effectuées trois mesures avec un microphone giratoire dans la zone du champ diffus de la chambre émettrice. Le microphone a été maintenu à une distance minimum de 0.7 m des murs latéraux, à 1 m de la source sonore et à 1m de distance de l'échantillon sous essai. Le rayon de balayage du microphone a été de 1 m.

Pour chaque position de la source, ont été effectuées trois mesures avec un microphone giratoire dans la zone du champ diffus de la chambre réceptrice. Le microphone a été maintenu à une distance minimum de 0.7 m des murs latéraux et à 1m de distance de l'échantillon sous essai. Le rayon de balayage du microphone a été de 1 m.

Par la suite, le bruit de fond dans la chambre réceptrice a été mesuré avec la source sonore arrêtée.

Le temps de chaque mesure a été de 48 secondes, temps suffisant pour que le signal se stabilise.

Les mesures ont été effectuées dans chaque une des bandes de tiers d'octave comprises entre 100 et 5000 Hz.

Pour mesurer le temps de réverbération deux positions de source ont été employées dans la salle réceptrice séparées de plus de 3 m.

Pour chaque position de la source ont été employée trois positions de microphone dans la chambre réceptrice pour mesurer la réverbération. Ces trois positions étaient toutes à plus de 1 m des murs latéraux, à 1.8 m entre elles et à 2 m de la source sonore. Deux mesures dans chaque position ont été prises et on a obtenu les moyennes respectives. Le TR20 a été mesuré.

2.3.- Instruments utilisés.

- Source de bruit omnidirectionnel B&K 4292 avec n° de série 004007.
- Analyseur PULSE modèle B&K 3560 avec n° de série 2538701.
- Microphone B&K 4189 avec n° de série 2543237.
- Microphone B&K 4189 avec n° de série 2534182.
- Appareil d'étalonnage acoustique/vérificateur B&K type 4231, classe 1, avec n° de série 2136530.
- Thermo-anémomètre Barigo, model n° 525.

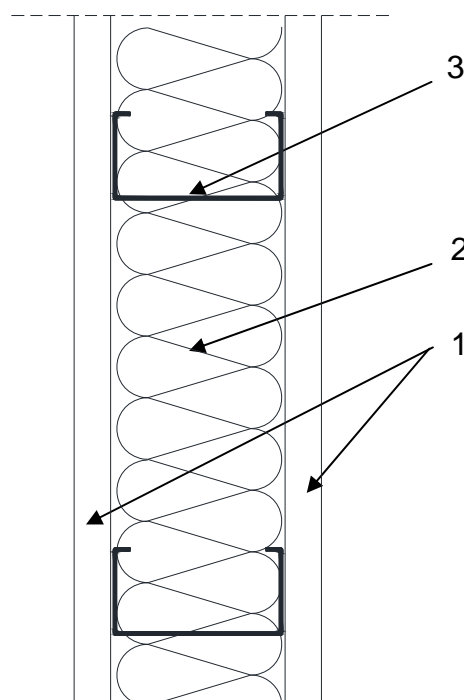
2.4.- Description de l'échantillon.

PRODUIT	DIMENSIONS	RÉFÉRENCE	PROPRIÉTÉS ESSENTIELLES	
Plaque de plâtre	300 x 120 cm	HABITO®13	Epaisseur	12,5 mm
			Masse surfacique	11,9 kg/m ²
Rails	Longueur : 300 cm	Stil® R48	Epaisseur	0,55 mm
			Nuance d'acier	DX51D
Montants	Longueur : 299 cm	Stil® M48	Epaisseur	0,6 mm
			Nuance d'acier	DX51D
Laine minérale	Epaisseur 45 mm	ISOVER / PAR PRO 45	Densité approx.	12,2 kg/m ³
			Résistance à l'écoulement de l'air	> 5 kPa*s/m ²

PRODUIT	DIMENSIONS	RÉFÉRENCE	PROPIÉTÉS ESSENTIELLES	
Enduit à joint	--	Placojoint® PR2	--	--
Vis tête trompette	Longueur : 25 mm	Vis Habito® 25	Diamètre de tête	8 mm
Bande à joint	--	Bande Placoplatre® PP	--	--
Fixations utilisées pour fixer l'ossature périphérique sur le cadre d'essai	--	--	--	--
Joint silicone pour l'étanchéité en partie basse de l'ouvrage	--	--	--	--

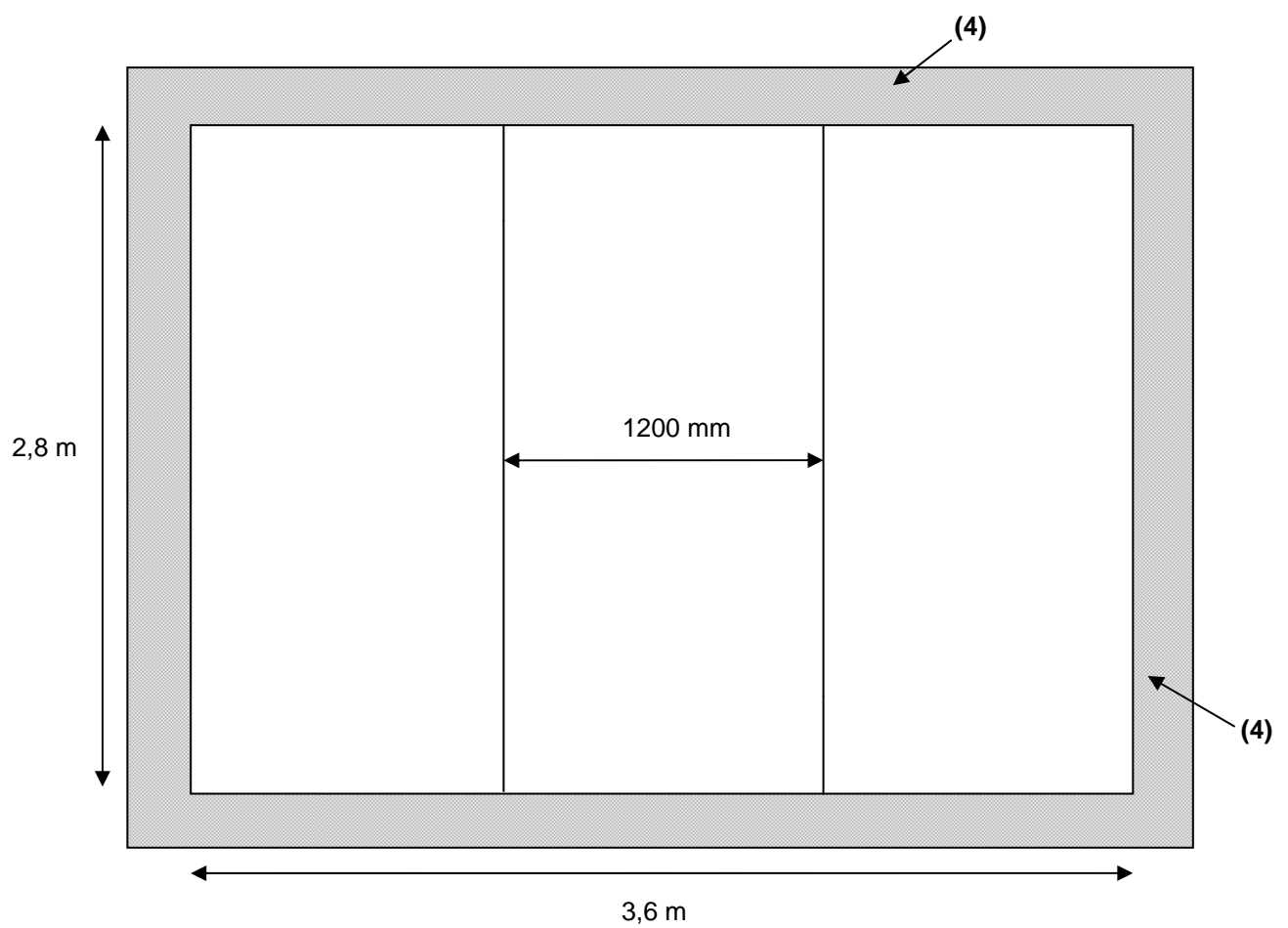
- Schéma de la cloison:

COUPE HORIZONTALE

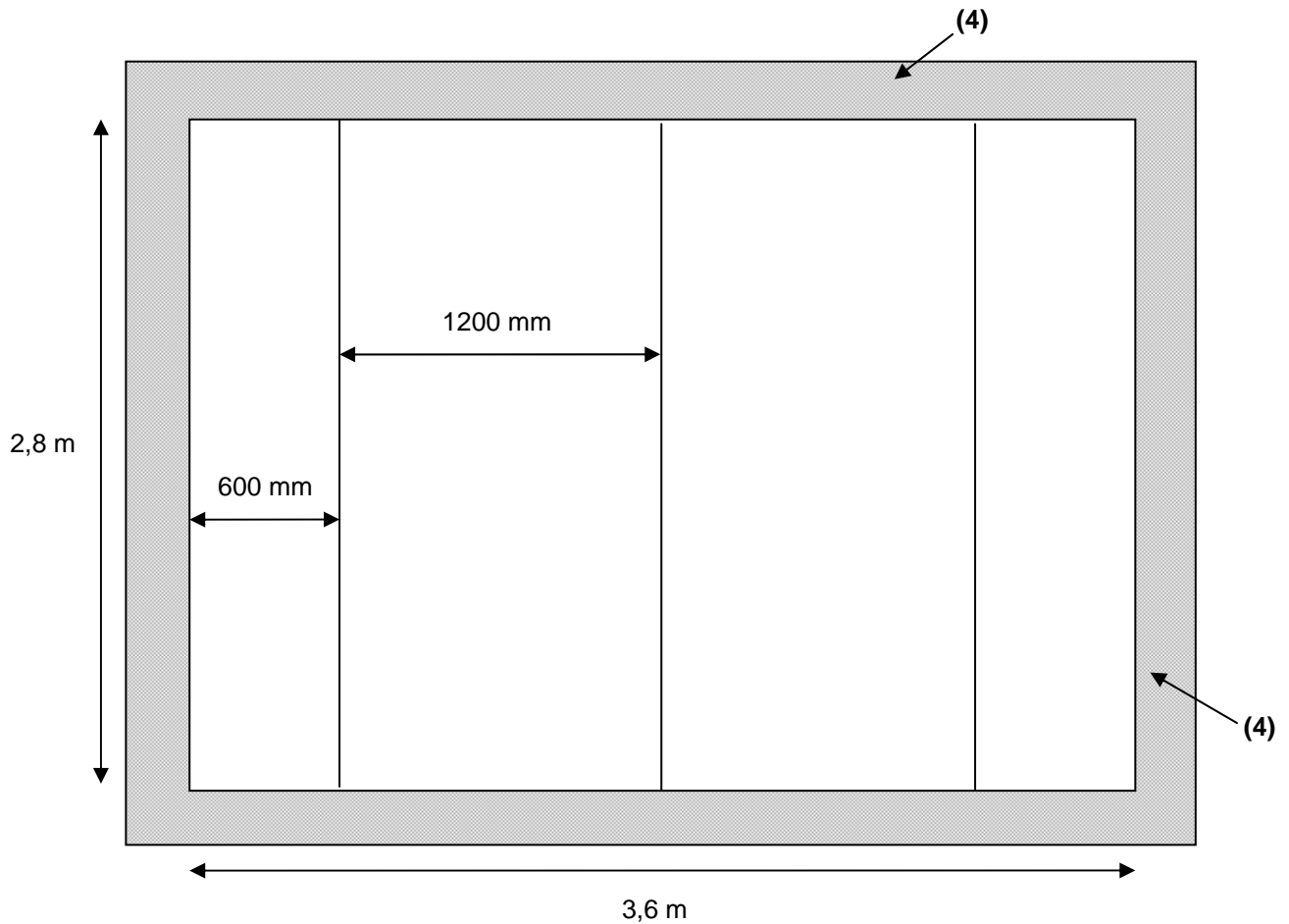


VUE EN ELEVATION

Vue de la 1ère face de la cloison:



Vue de l'autre face de la cloison:



Référence	Matériaux
1	Plaque de plâtre Habito® 13 de 12,5 mm d'épaisseur
2	Laine minérale PAR PRO 45 de 45 mm d'épaisseur
3	Montant Stil® M48 en acier galvanisé
4	Cadre d'essai

2.5.- Processus d'installation de l'échantillon

- Dans un porte-échantillon en acier, a été installée une ossature métallique en acier galvanisé de 48 mm d'épaisseur (constituée de rails Stil® R48 et de montants Stil® M48 à entraxe 600 mm) avec des fixations mécaniques.
- Puis des plaques de plâtre Habito® 13 (e = 12,5 mm ; largeur = 1200 mm) ont été vissées sur une face de l'ossature métallique.
- Ensuite a été installée entre les montants une laine de verre PAR PRO 45 de Saint-Gobain Isover (e = 45 mm).
- Puis des plaques de plâtre Habito® 13 (e = 12,5 mm ; largeur = 1200 mm) ont été vissées sur l'autre face de la structure métallique.
- La distance entre les vis était de 30 cm.
- Toutes les jonctions entre plaques de plâtre ont été correctement jointoyées.

2.6.- Caractéristiques et conditions d'essai.

L'épaisseur minimum final de l'échantillon a été de 72 mm et sa masse surfacique d'environ 25,8 kg/m².

Les dimensions de l'ouverture de la mesure sont de 3,6 m de largeur par 2,8 m de hauteur. La surface totale de l'échantillon est de 10.08 m².

L'échantillon testé a été installé par des employés d'AUDIOTEC S.A.

Le volume de la chambre émettrice est de 60,61m³ et le volume de la chambre réceptrice est de 50,76m³.

La température dans la chambre émettrice était de 17,8 ° C ± 0,3 et l'humidité relative de 42,9 % ± 0,3 et dans la chambre réceptrice de 17,7 ° C ± 0,3 et 43,3 % ± 0,3.

2.7.- Photographies du montage.



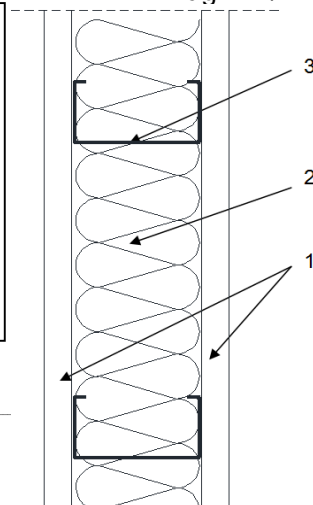
3.- RESULTATS DE L'ISOLATION A UN BRUIT AERIEN.

Pour chaque essai nous représentons les résultats sur une page dans laquelle apparaît une petite description de l'échantillon testé, un tableau avec les valeurs d'isolation obtenus pour chaque bande de fréquence en dB, ainsi que le graphique correspondant. Dans le graphique apparaît deux valeurs d'isolation globales, un en dB calculé selon la norme UNE EN ISO 717-1:2013, et l'autre calculé en dBA entre 100 et 5000 Hz.

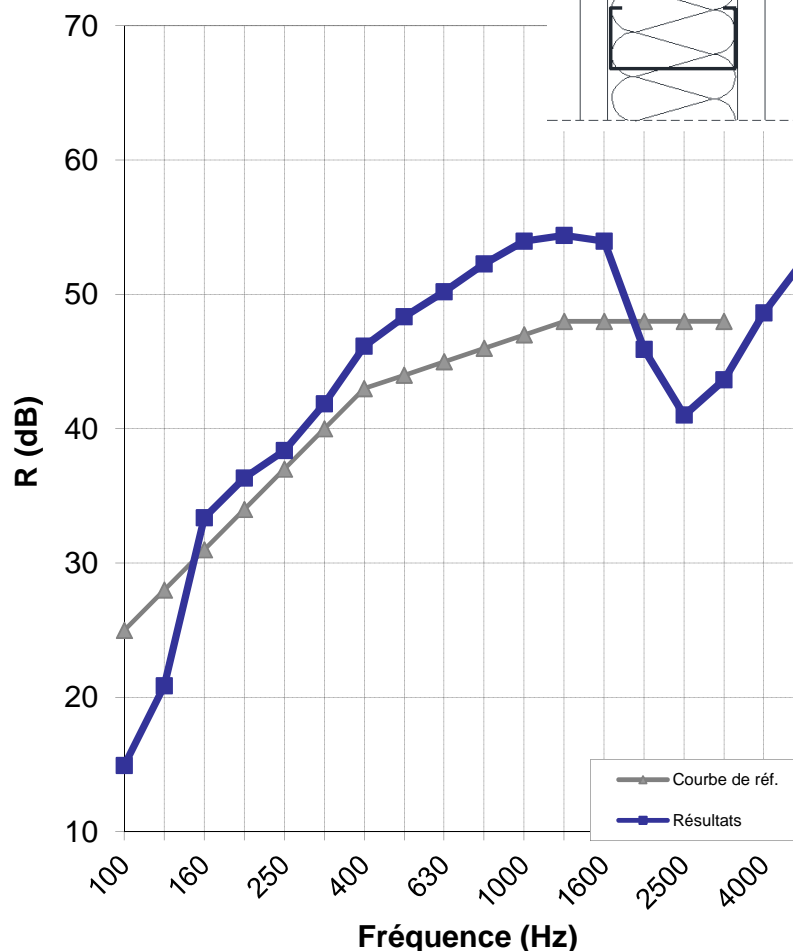
Notes:

- * Les résultats de ce test concernent uniquement les objets présentés pendant l'essai, au moment et dans les conditions dans lesquels ont été réalisés les mesures.
- * L'incertitude de ce test est mise à la disposition du client au Laboratoire d'acoustique d'AUDIOTEC.
- * Il est formellement interdit de reproduire ce rapport par quelque moyen que ce soit, sauf si cela est fait dans son intégralité et avec l'autorisation du Laboratoire d'Acoustique d'AUDIOTEC S.A.
- * La norme UNE EN ISO 10140-2:2011 remplace la norme UNE EN ISO 140-3:1995.

Cliet : PLACOPLATRE
Date de l'essai : 18 décembre 2017
Identification de l'échantillon : Cloison 72/48 Habito® constituée comme suit : plaque de plâtre Habito® 13 de 12,5 mm d'épaisseur [1] + ossature métallique en acier galvanisé de 48 mm d'épaisseur [3] avec laine de verre PAR PRO 45 de 45 mm d'épaisseur [2] + plaque de plâtre Habito® 13 de 12,5 mm d'épaisseur [1].
 Nota : Montants disposés tous les 600 mm.
Epaisseur totale : 72 mm Masse surfacique: : 25,8 kg/m²



Fréq. f Hz	R dB
100	14,9
125	20,9
160	33,4
200	36,3
250	38,4
315	41,9
400	46,2
500	48,4
630	50,2
800	52,3
1000	54,0
1250	54,4
1600	54,0
2000	45,9
2500	41,0
3150	43,7
4000	48,6
5000	52,6



Isolation globale calculé selon la Norme ISO 717-1:2013:
 $R_w (C ; C_{tr}) = 44 (-4 ; -10) \text{ dB}$
 Cette évaluation repose sur des résultats dans le laboratoire selon une méthode d'ingénierie,
 Isolation globale en dBA selon le DB-HR.
 $R(A) = 41,3 \text{ dBA}$

 	<p>Faite par:  Firmado digitalmente por BRAVO ARRANZ DANIEL - 71931630G Fecha: 2018.04.26 11:38:55 +02'00'</p> <p>Signé: Daniel Bravo</p>	<p>Révisée par:  Firmado digitalmente por RAMOS RONCERO ALVARO - 12407234E Fecha: 2018.04.26 16:12:50 +02'00'</p> <p>Signé: Álvaro Ramos</p>
---	---	--



902 37 37 99

www.audiotec.es

laboratorio@audiotec.es

